

FICHE SUR LE PROJET DES 10 TYROLIENNES

Le but de cette fiche est de faire une synthèse des problèmes rencontrés sur le projet des 10 tyroliennes (4 de 800 m et 6 de 525 m) plateforme de départ sur le piton Dugain (département) arrivée champ de foire (terrain mairie)

1 /achat des tyroliennes

un marché à procédure adaptée a été lancé le 11 juillet 2018 concernant la construction d'un ensemble tyroliennes sur le Piton Dugain à la Plaine des Cafres,

- Lot n° 1 : Fourniture et pose de l'ensemble tyroliennes
- Lot n° 2 : Mission G2 – Étude géotechnique de conception
- Lot n° 3 : Évaluation environnementale,

25 aout 2018 attribution des lots 2 et 3

-29 SEPT 2018 : Le Conseil Municipal, réuni le samedi 29 septembre 2018 à l'Hôtel de Ville approuve la passation du marché fructueux correspondant avec le Groupement TECFUN / TTS – Parc d'Activité Alpespace – 201 voie Vasco-de-Gama – 73 800 Sainte Hélène du Lac – Tél : 04.79.70.02.33 – Mandataire : TECFUN –Directeur Général : Pierre METAYER Cotraitant : TTS – Gérant : Anthony LEBON pour un montant de 2 166 271,26 € TTC

-27 novembre 2021 : le conseil municipal vote un avenant au marché lot 1 :2 707838,84 euros

2 /problèmes soulevés pendant l'enquête préalable de juin 2019

Depuis les débuts de l'instruction du dossier des tyroliennes nous avons observé quelques problèmes :

-appel d'offre et passation du marché avant toute enquête en 2018

-enquête préalable juin 2019 : l'enquête n'a pas été très médiatisée, une seule réunion publique a eu lieu avec les habitants de la cité topaze

-Le rédacteur du bilan de cette enquête préalable est un ancien sous-préfet de st pierre qui s'est présenté en 2021 comme étant vacataire à la mairie du Tampon et époux de la responsable des grands travaux !!!!!!!!!

- les conclusions du bilan (personne n'est contre le projet !!!!!!!) ne tiennent pas compte du courrier de l'acsp et des 3282 signatures de la pétition en ligne

-L'emploi , argument principal de la création du parc va se résumer à des emplois PEC comme l'a précisé le maire du tampon pendant une émission télévisé sur rfo la 1^{ère} dimanche après midi : emplois de 6 mois et assedic !!!!!!!!!

-à ce jour nous n'avons **jamais eu d'information** sur les couts d'entretien et de fonctionnement

3/ Aucune information de l'avancement du projet depuis le bilan en 2019 contrairement aux préconisations écrites dans le bilan de 2019:

« Poursuivre l'information de la population. Entre la phase de concertation préalable et celle de l'enquête publique, dans un contexte de transparence, il est proposé à la municipalité de poursuivre l'information du public par le biais de réunions publiques, de communiqués de presse, de la mise à jour régulière du site internet de la ville du Tampon concernant ce projet. En effet, il serait utile d'expliquer à la population les prochaines étapes à franchir en distinguant les procédures environnementales (étude

d'impact, enquête publique, autorisation préfectorale ou non), de celles relatives au code de l'urbanisme, ayant pour objet principal de sécuriser juridiquement le projet. »

4/ 2021/2022

-en novembre 2021 on découvre sur le compte rendu du conseil municipal un avenant au marché 2707838,84 euros sur financement mairie.

- 15 décembre 2022 on découvre l'avis de la MRAE : la mairie a à priori envoyé une version 5 du projet pour avis .

-Les 2 documents v5 et avis MRAE ne sont pas communiqués à la population sur le site internet mairie.

5 MRAE dernières informations tirées de l'avis de la MRAE

-1 Plate forme départ des tyroliennes sur le piton Dugain espace classé:

Plateforme unique pour les 10 tyroliennes De 180 m² : **environ** 31 m de longueur sur 6 m de largeur, hauteur 17 m.

Cette plateforme était qualifiée de construction légère par le porteur du projet.

Il est prévu de défricher 4163 mètres carrés par des coupes d'arbres sur le passage des tyroliennes.

-2 plateformes arrivées à proximité de la cité topaze

-1 plateforme arrivée (4x800m) demande un terrassement de 100000 mètres cubes pour la création d'une bute de 20 mètres de hauteur (équivalent d'un terrain de football à 20 m de haut)

-1 plate forme arrivée (6x525m) cette plateforme nécessitera des travaux de terrassement pour aplanir la zone

6/Courriers concernant ce sujet

17 nov saisine conseil général (région, préfet, maire, deal)

27 décembre relance conseil général